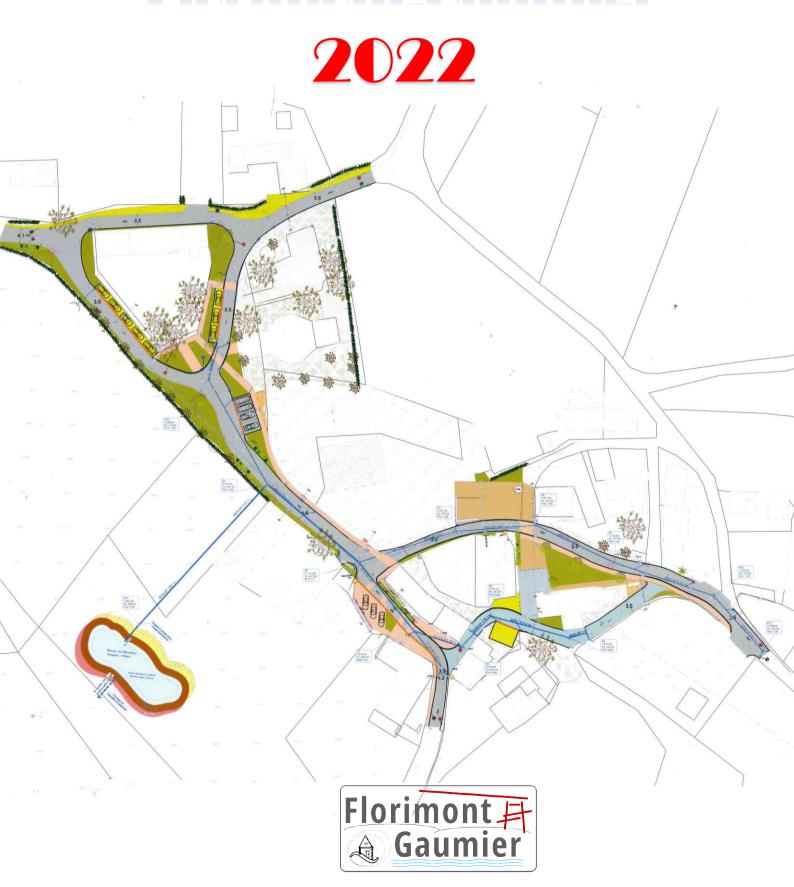
# Bulletin Municipal de Florimont-Gaumier







Av. de Madrarès - 24200 SARLAT Tél. 05 53 29 40 05 E-mail : vgmo@orange.fr



























Merci à nos partenaires et donateurs financiers pour leur contribution à l'élaboration de ce bulletin municipal ainsi que pour l'almanach joint.

Ce bulletin de la Commune de Florimont-Gaumier est rédigé par l'équipe municipale Imprimé par l'imprimerie Aussel (Gourdon)

#### **Table des matières**

| 4 | Le mot du Maire                                | p4  |
|---|--|-----|
| 4 | Etat civil                                     | p5  |
|   | Les nouveaux talents                           |     |
| 4 | 2021 en photo                                  | p8  |
|   | Retour sur 2021 : les réalisations             |     |
| 4 | Les projets de la commune pour 2022            | p13 |
| 4 | La Mairie vous informe                         | p16 |
| 4 | Les informations de la Communauté de communes. | p23 |
| 4 | Les associations Florimontoises                | p25 |
| 4 | Patrimoine                                     | p31 |
| 4 | Recettes                                       | p32 |





#### Le mot du Maire

Alors que 2021 s'achève dans l'incertitude de cette crise sanitaire si particulière que nous subissons depuis bientôt deux ans, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont modifié leurs habitudes et modes de vie afin de faire barrage à la propagation de ce virus.

Si aujourd'hui, nous pouvons entrevoir une sortie de cette crise si particulière, nous ne devons pas baisser la garde. Il nous faut

toujours appliquer les gestes barrières et je vous invite à vous faire vacciner si ce n'est pas déjà fait. Car il est indispensable que nous retrouvions une vie sociale collective : ce n'est pas de gaité de cœur que nous avons été amenés à annuler la quasi-totalité des manifestations qui égrènent la vie de notre village.

Mais 2021 fût l'aboutissement de projets structurants pour notre village : l'aménagement du bourg de Florimont est terminé. Aujourd'hui un vrai lien et une âme relient l'église, le Monument aux morts, la Mairie, la Salle des fêtes, la place, le gîte de groupe, aménagements portés par les équipes municipales actuelles et passées.

C'est aussi l'aménagement paysager de la place de Gaumier qui nécessitera encore notre attention autour de la croix. Merci aux habitants des bourgs pour leur patience pendant cette période de travaux.

C'est enfin la transformation de la grange Cougot en gîte de groupe, projet porté par la Communauté de communes. Ce site deviendra, je l'espère, un lieu d'animation et d'échanges pour notre village ; c'est un vrai challenge!

Tous ces aménagements se font à travers une approche rigoureuse des financements publics et des possibilités financières de notre commune.

D'ores et déjà, nous travaillons avec l'équipe municipale à la rénovation des logements des écoles de Florimont et Gaumier.

Mais notre plus grande satisfaction c'est l'arrivée de nouveaux habitants et plus particulièrement de jeunes, redonnant vie à nos villages et hameaux. L'attractivité que nous souhaitons développer est source d'espoir dans cette période charnière où les territoires ruraux ont toute leur place, dans la mesure où on laisse libre cours à leurs initiatives.

En cette fin d'année qui s'achève, j'ai une pensée pour ceux qui nous ont quitté et pour ceux que la maladie retient chez eux.

Soyons solidaires, soyons fiers de notre commune, soyons respectueux de nos modes de vies et traditions.

Bonne année 2022 à toutes et tous, qu'elle soit source d'espérance et de joie.

Le Maire, Jean Marie LAVAL

#### **Etat Civil**

#### Décès

Mr Joseph IDESHEIM
Mr Guy LESVIGNES
Mme Josette SOULILLOU
Mme Thérèse BUFFARD



#### **Bienvenue à Florimont Gaumier**

Mme Patricia TEYSSEDRE (Bourg de Florimont)

Mme Héloïse LESSENNE (Maraval)

Mr Philippe DUVAL MOLINOS (La Daille)

Mr Romuald GUEBIN (Bourg de Florimont)

Mme Clémentine LAVAL et Mr Guillaume DROUILLAND (Le Causse)

Mr Théo TROUVE (La Mouline)

Mme Sibel AMBAGTS (Bourg de Florimont)

Mr Axel ARTIGUEBIEILLE et M. PYTHOUD Jessica et Louise (Gaumier)

Mr et Mme DESCHAMPS (La Bonneheure)



#### Les nouveaux talents de Florimont...

En faisant une petit ballade autour de l'église Saint-Blaise, vous rencontrerez peutêtre Gaëlle Wack ou Patricia Teyssedre. Dans le bourg de Florimont et vous ne pourrez pas manquer les plantations réalisées par Héloïse Lessenne.



Gaëlle Patricia

Née à Metz, Gaëlle a vécu à la Réunion. Ayant habité 3 ans à Saint-Pompon, elle cherche une nouvelle habitation. Une amie lui fait passer l'annonce du logement à Florimont et, dans la foulée, un atelier dans l'ancienne école à Gaumier. Ayant travaillé quelques années en cuisine dans la gastronomie, elle décide en 2012 de se reconvertir. Par le biais d'une exposition dans une petite chapelle à Moissac, elle découvre la mosaïque contemporaine. Les matières et les couleurs, que les artistes-créateurs utilisent, lui inspirent de créer elle-même des objets d'art contemporain. Elle expérimente beaucoup et apprend en autodidacte. Gaëlle crée des mosaïques - des dalles, des pas japonais, des tableaux – avec des matières différentes : des pierres, du verre, des émaux, du fer, du bois, du tissu et du papier. Elle expose dans des boutiques, fait des objets sur commande et proposera des cours en 2022.

Patricia est née à Paris et a habité en Aveyron et dans les Pyrénées-Orientales. Cherchant une maison avec un atelier à la campagne, le gardien de sa résidence, né à Florimont, attire son attention sur une maison à louer à Florimont. Quelle coïncidence ! Quand elle a 8 ans, Patricia visite avec son école Le Louvre: dans la salle où est exposée La Joconde, elle est fascinée par "La Vierge aux rochers" de Leonardo da Vinci. Elle dit à son enseignante: "Je veut faire comme lui". Une petite peintre est née! A l'école, Patricia fait des dessins de son enseignante et de ses camarades de classe. Après diverses formations de peinture et une participation à un

atelier collectif d'artistes, Patricia travaille à présent dans son atelier à Florimont. Elle fait des peintures et des dessins sur commande et a l'ambition de donner des cours de dessin et de peinture aux intéressés.

#### ... et de Salviac

A la recherche d'un paysagiste, la commune de Florimont-Gaumier a fait connaître Héloïse. Elle est originaire du nord de la France. Il y a déjà 7 ans que Héloïse s'est installée à Salviac et comme diplomée supérieur paysagiste elle y crée son entreprise "Solution Espace Vert". Héloïse a été inspirée par sa grand-mère – une bonne jardinière – et par son père, qu'elle aide dans son grand jardin. Dès l'age de 15 ans, Héloïse effectue des petites interventions paysagères chez les particuliers. Pour mettre en valeur l'aspect naturel de Florimont-Gaumier, Héloïse a fait en co-opération avec la commission Fleurissement une proposition, afin de réaliser un espace vert avec des fruitiers anciens, des arbres, des arbustes et des plantes mellifères. Dans le jardin de curé, elle plantera des herbes pour la cuisine. Avec son entreprise Héloïse offre crée, entretient, taille haies et arbustes.



Héloïse

#### Pour plus d'informations :

Gaëlle Wack; mobile 07 67451416; émail gaelle.luminosaique@orange.fr

Patricia Teyssedre; mobile 06 89346317; émail renard66@sfr.fr

Héloïse Lessenne; mobile 06 67444412; émail heloise.lessenne@outlook.com

#### 2021 en photo (avant & après)

#### **Florimont**













#### Gaumier















## Retour sur 2021 : Réalisations

#### Aménagement des bourgs de Florimont et Gaumier



Initialement, les travaux ne devaient porter que sur le bourg de Florimont, mais grâce au retour positif de l'appel d'offre et d'un apport complémentaire des financeurs, le Conseil municipal a souhaité donner suite à l'aménagement de la place de Gaumier (une étude réalisée par l'Agence Technique Départementale avait été commanditée au préalable).

Engagés début avril, la majeure partie des travaux s'est terminée fin juillet. Opération complexe impliquant plusieurs entreprises.

- ➤ Renouvellement des canalisations d'eaux potables et service incendie porté par le SIAEP du Périgord Noir. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise CAPRARO. Montant : 46 000€
- ➤ Aménagement, sécurisation et gestion des eaux pluviales. Les travaux ont été confiés à l'Entreprise EUROVIA avec comme sous-traitants la SARL FOUCEUR, Signalisation 24, VALBUSA : Montant 292 353€
- L'aménagement paysager et les plantations confiées à Héloïse Lessenne, ont été réalisés au cours du mois de Novembre (il reste encore quelques aménagements à faire autour du gîte). Montant :18 673€

Tous ces travaux ont été assujettis aux diverses normes en vigueur : Bâtiments de France, Accessibilité, Evacuation des eaux

Le montant global s'élève à 311 346€

#### Financé par :

| L'Etat    | 106 606€ |
|-----------|----------|
| La Région | 60 315€  |
|           |          |

➤ Le Département......77 836€

La commune...........66 589€ par emprunt

De fait cette opération d'aménagement des bourgs n'impute pas la capacité d'autofinancement de la

commune pour les investissements prévisionnels à venir. Enfin suite à une pré-étude que nous avons sollicitée, notre attention va être portée vers l'entrée de notre village « le pont de Gaumier » dans les années à venir.



#### **Cimetières**

Après l'aménagement du cimetière de Florimont et une première tranche à Gaumier, 2021 a vu la réalisation complète de l'aménagement de nos lieux de mémoire et de recueillement.

Travaux réalisés admirablement en temps et en heure par l'entreprise ROUBY de Campagnac les Quercy, Montant 9430€.

Nous bénéficions d'une aide de 2327€ de la part du département pour cette opération.

Dès 2022 seront mis en place un Colombarium et un Jardin du Souvenir au cimetière de Florimont.

#### **Voiries**

De compétence communautaire, la voirie est un poste important pour notre budget et une de nos préoccupations quotidiennes.

Ce n'est pas moins de 33km que nous devons suivre et entretenir.

Cette année 38443€ ont été consacrés à l'intervention sur nos routes dont 22908 € venant de la Communauté de communes.

Secteurs traités cette année : Route du Chai vers carrefour des Ygues, Route Pouenet, Impasse Pémirol, Route du Tabac les (Grèzes), Route de la Fontaine, Fontaine vers Maraval, Route des ormeaux, le Capelier, Route du Peyrol.

Mais c'est aussi une intervention au quotidien : passage de la banqueteuse, entretien des saignées, curage des

fossés, pose d'enrobé par l'équipe municipale, intervention de Claude Fresquet en fin de saison.







#### Le Gite de groupe

La fin d'un long cheminement!

Cette fin d'année devrait voir la fin des travaux de construction et d'aménagement : que ce fût long !



Nous entrons maintenant dans la phase de gestion. Dès la fin des travaux et après le passage de la commission de sécurité, un conventionnement sera établi avec la Communauté de

communes pour la mise à disposition de cet outil.

D'ores et déjà, lors de la réunion du Conseil Municipal du 28 Octobre 2021 ont été actés :

- Le principe d'ouverture de la structure au 1er Avril 2022
- Le recrutement d'un gestionnaire au début d'année 2022 avec comme objectif la mise en place et l'organisation de la saison à venir.

Ce contrat d'une année sera transitoire. Une évaluation sera faite en fin d'année sur la suite à donner. La recherche du candidat est en cours en partenariat avec Pôle Emploi (Une communication a été aussi faite par affichage et sur notre site). Il est demandé aux candidats des compétences en matière de gestion, d'animation et aussi une expérience avérée en restauration.



La commission communale « Gîte de groupe » a procédé à l'audition des candidats (plus de 10) et établi une liste de personnes réunissant les compétences nécessaires avant choix du Conseil municipal.

Le recrutement se fera dans le cadre d'un PEC (Parcours Emploi Compétence) permettant ainsi de bénéficier d'aides substantielles la première année.

Avec cette personne nous veillerons à ce que cet outil, que nous voulons être un lieu d'accueil et d'échanges pour notre commune, crée une vraie dynamique locale. Nous y associerons tous les acteurs de notre territoire.

Dès la fin des travaux et le choix du gestionnaire, nous organiserons une rencontre pour présenter la structure et la démarche. C'est un vrai challenge!

## Les projets de la commune en cours ou programmés pour 2022

#### • Rénovation logements Florimont et Gaumier

Suite aux études réalisées par le SDE 24 (Syndicat Départemental d'Energie) à la demande de la commune, il est apparu nécessaire d'intervenir sur les deux logements (anciennes écoles de Florimont et Gaumier).

Ces aménagements sont indispensables pour répondre aux exigences énergétiques et normatives.

#### Gaumier:

Réhabilitation et rénovation énergétique suite au décès de notre ancien locataire.

#### Florimont:

- Rénovation énergétique et changement de la chaudière à fuel
- Isolation thermique et phonique de la Salle des Fêtes

Afin de mener à bien ce projet le Conseil municipal a décidé de gérer en direct ces équipements (il ne sera pas fait appel à un maître d'œuvre). Un cahier des charges des clauses techniques a été réalisé avec le concours de la Communauté de communes pour répondre aux exigences des marchés publics.

La consultation des entreprises est lancée, suite à quoi nous solliciterons les financeurs (Etat, Région, Département) pour mener à bien ces aménagements.

#### Calendrier des travaux :

Gaumier: avril 2022 à juillet 2022

Florimont : septembre 2022 à janvier 2023



#### Aménagement de l'entrée de Gaumier

La commune souhaite requalifier l'entrée Nord du bourg de Gaumier.

Le franchissement du Céou marque la porte d'entrée sur notre commune, à partir de laquelle se séparent les deux routes communales menant à Gaumier d'un côté et à Florimont de l'autre.



Le hameau de la Mouline marque cette entrée et constitue un lien avec celui de Gaumier. Cet espace est un lieu de passage important, pour les habitants car il permet la desserte de nombreux hameaux, mais également pour les visiteurs puisque plusieurs itinéraires de balade passent ici (Vélo-route de la Vallée du Céou, PDIPR).

A cette fin, une étude de faisabilité a été réalisée par l'agence Technique Départementale. Elle permet de définir les premières orientations.

Une prochaine réunion sera organisée sur site avec les habitants pour poser les bases de cet aménagement futur tout en tenant compte de la sécurisation de cet espace.



#### • Aménagement de la descente de Péchimbert

Travaux réalisés par l'entreprise ALSAT, portant sur l'évacuation des eaux pluviales qui détruisaient le revêtement routier.





#### • Création d'un colombarium et d'un jardin du souvenir

La mairie prévoit la création d'un colombarium et d'un jardin du souvenir dans le cimetière de Florimont.





#### La mairie vous informe

❖ SICTOM : Traitement des déchets



Prenons soin de notre environnement...Trions!



Et pour éviter cela...



#### La déchetterie de Cénac est à votre disposition

|              | "Rivaux" D6<br>Sarlat 24200 Sariat la<br>canéda               | 05 53 29 86 47                                    | 01/09 au 30/06 | 8h30-12h30<br>14-18h | 8h30-12h30<br>14-18h | 8h30-12h30<br>14-18h  | 8h30-12h30<br>14-18h  | 8h30-12h30<br>14-18h  | 8h30-12h30<br>14-18h  |                       |  |
|--------------|---|---|----------------|----------------------|----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|--|
|              |   |   | 03 33 23 80 47 | 01/07 au 31/08       | 6h45-14h             | 6h45-14h              | 6h45-14h              | 6h45-14h              | 6h45-14h              | 6h45-14h              |  |
|              | 725 IS  | Montignac Les Combes 24290 Montignac              | 05 53 51 60 82 | 01/09 au 30/06       |                      | 8h30-12h<br>13h30-18h | 8h30-12h<br>13h30-18h | 8h30-12h30            | 8h30-12h<br>13h30-18h | 8h30-12h<br>13h30-17h |  |
| 5            | Montignac   |   |                | 01/07 au 31/08       |                      | 7h-14h                | 7h-14h                | 7h-14h                | 7h-14h                | 7h-14h                |  |
|              | Carlux  | "Sesquières" D61<br>24370 Carlux                  | 05 53 59 67 74 | 01/09 au 30/06       |                      | 8h30-12h30            | 13h30-18h             | 8h30-12h30            | 13h30-18h             | 8h30-12h30            |  |
| SICTOM DU    |   |   |                | 01/07 au 31/08       |                      | 8h-12h                | 8h-12h                | 8h-12h                | 8h-12h                | 8h-12h                |  |
| ERIGORD NOIR | RD NOIR<br>St Crépin  | "Le Breuil" D60<br>24590 St Crépin et<br>Carlucet | 05 53 28 57 19 | 01/09 au 30/06       |                      | 13h30-18h             | 8h30-12h30            | 13h30-18h             | 8h30-12h30            | 13h30-17h             |  |
|              |   |   |                | 01/07 au 31/08       |                      | 8h-12h                | 8h-12h                | 8h-12h                | 8h-12h                | 8h-12h                |  |
|              | Les Eyzies  | "La Gaubert" D706<br>24620 Les Eyzies             | 05 53 05 38 01 | 01/09 au 30/06       |                      | 9h-12h30<br>13h30-17h | 9h-12h30<br>13h30-17h | 9h-12h30<br>13h30-17h | 9h-12h30<br>13h30-17h | 9h-12h30<br>13h30-17h |  |
|              | LES CYLES   |   |                | 01/07 au 31/08       |                      | 7h-14h                | 7h-14h                | 7h-14h                | 7h-14h                | 7h-14h                |  |
|              | ZA Pech Mercier<br>24250 Cenac et St<br>Julien 05 53 29 15 50 | 05 53 29 15 59                                    | 01/09 au 30/06 |                      | 8h30-12h<br>14h-18h  | 8h30-12h<br>14h-18h   | 8h30-12h<br>14h-18h   | 8h30-12h<br>14h-18h   | 9-12h<br>14h-17h      |                       |  |
|              |   | 01/07 au 31/                                      | 01/07 au 31/08 |                      | 6h45-14h             | 6h45-14h              | 6h45-14h              | 6h45-14h              | 6h45-14h              |                       |  |

#### ❖ Taxes Foncières : précisions sur votre fiche d'impôt

Lié à la suppression de la taxe d'habitation, des modifications sont apparues sur votre feuille d'imposition

Taxe foncière sur les propriétés bâties :

|             | 2020   | 2021  |
|-------------|--------|-------|
| Commune     | 9,04   | 35,02 |
| Département | 25,98% |       |

Les ressources initialement versées au département ont été transférées afin de compenser la suppression de la taxe d'habitation sur les maisons principales uniquement initialement versée aux communes.

Le département étant quant à lui compensé par une perception de TVA.

Comme vous avez pu le constater nous avons maintenu les mêmes taux d'imposition, seule l'évolution des bases peut faire évoluer le montant d'imposition.

### **Taxe GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

La « GEMAPI » est une compétence juridique nouvelle, exclusive et obligatoire, confiée à partir du 1er janvier 2018 aux Communautés de Communes.

Nous concernant, cette compétence a été transféré au Syndicat Céou Germaine basé à Saint Germain du Bel Air regroupant la Com Com Domme-Villefranche du Périgord et 3 Com Com du Lot (La Bastide Murat, Gourdon, Cazals-Salviac)

Le Syndicat est maître d'ouvrage pour l'étude, la restauration et l'entretien des milieux aquatiques des bassins versants du Céou et de la Germaine. Notre commune est adhérente au Syndicat, nos représentants Benjamin DUCLAUD pour la commune et Jean Marie LAVAL pour la Com Com.

Cela se traduit par une taxe de 0.31%.

#### Espaces France Services

La maison des services au public (MSAP) est devenue en avril l'espace France Services. Ce lieu d'accueil permet d'effectuer des démarches administratives auprès des impôts, la CAF, la MSA, la CPAM...

A cette occasion, notre Communauté de communes a élargi les horaires d'ouverture sur les sites de Saint Martial de Nabirat (05 53 31 69 37) et Villefranche du Périgord (05 53 59 47 72)

Prochainement, des permanences pourraient être organisées dans les communes.

Un petit clin d'œil à Clémentine LAVAL du Causse qui a rejoint cette année cette structure.

#### Maison France Service

Comment résoudre mon problème administratif ?



Qui peut m'aider dans mes démarches en ligne ?

Où puis-je me renseigner sur un service public? Comment puis-je connaître mes droits ?

#### Ayez le réflexe France Services!



L'Espace France Services de la communauté de communes Domme - Villefranche-du-Périgord est votre porte d'entrée vers les services publics de proximité et les principaux services de l'État





















#### Des professionnelles sont à votre écoute

à Saint-Martial-de-Nabirat (Maison des communes et des services publics)

Lundi: 14h - 17h30

Mardi, Mercredi et Jeudi: 9h - 12h / 14h - 17h30

Vendredi: 9h - 12h / 14h - 16h

05 53 31 69 37 / pointpublic.msap@comcomdv.fr

Confidentiel

Gratuit



Marie Deviers

à Villefranche-du-Périgord

75 rue de l'Usine Pascal (derrière le Javoir)

Lundi et mardi : 9h - 12h / 14h - 17h30

Mercredi: 9h - 12h

Jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h30 Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h

05 53 59 47 72 / pointpublic.msap@comcomdv.fr



Clémentine Laval

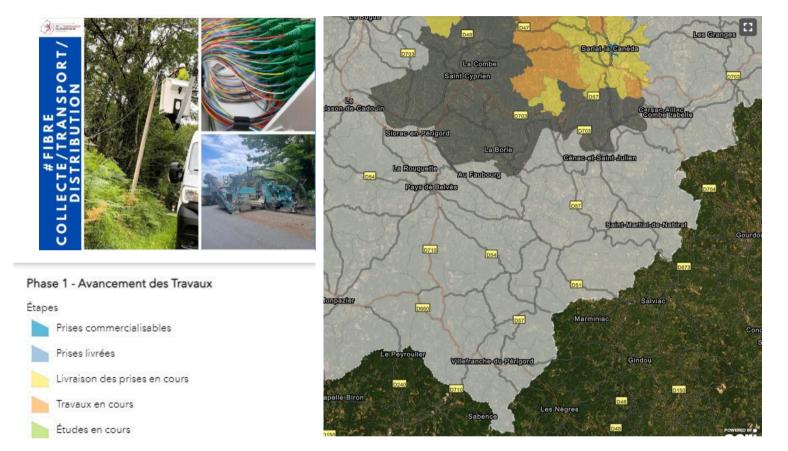
#### Téléphonie internet

#### PROGRAMME 2 : Amener la fibre à 100% des périgourdins



Périgord Numérique initie et construit depuis 2017 le réseau public de fibre optique. Cette opération, qui nécessite la construction complète du réseau (cf schéma), permet d'offrir aux particuliers des débits supérieurs à 100 Mb.

La construction de ce nouveau réseau est prévue en deux phases successives de travaux. Une première phase qui s'achèvera en 2021 et une seconde entre 2022 et 2025.



Phase 2 - Avancement des Travaux

Phase 2 anticipée : début des études 2021

Phase 2 lancement entre 2022 - 2025

Concernant la demande relative à l'amélioration du réseau téléphonique 3G&4G effectuée en 2020 à l'initiative de la commune, l'étude est toujours en cours et nous attendons des améliorations avant la fin de la mandature.

#### ❖ La GEMAPI



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi)

## Une réforme qui clarifie les compétences des collectivités et les responsabilités des élus

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles attribue au EPCI à fiscalité propre (Comcom) une compétence exclusive et obligatoire relative à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. La création et l'attribution de la compétence Gemapi aux communes clarifie les responsabilités que les maires assument déjà partiellement en la matière et fournit les outils juridiques et financiers nécessaires pour leur exercice. Celui-ci pourra ainsi concilier urbanisme (meilleure intégration du risque d'inondation dans l'aménagement de son territoire et dans les documents d'urbanisme), prévention des inondations (gérer les ouvrages de protection) et gestion des milieux aquatiques (assurer l'écoulement des eaux et gérer les zones d'expansion des crues). La réforme conforte également la solidarité territoriale : elle organise le regroupement des communes ou des EPCI à fiscalité propre au sein de structures ayant les capacités techniques et financières suffisantes pour exercer ces compétences (Syndicat Mixte), lorsque le bloc communal ne peut pas les assumer seul à l'échelle de son territoire.

#### Les collectivités territoriales

- > Avant la réforme ; Tous les échelons des collectivités (commune, département, région) ou leurs groupements (syndicats de rivière) peuvent se saisir des missions de gestion des milieux aquatiques ou de prévention des inondations, pour des motifs d'intérêt général ou d'urgence.
- > Avec la réforme ; Une clarification de la compétence. Le législateur attribue une compétence exclusive et obligatoire de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations à la commune, avec transfert à l'EPCI à fiscalité propre.
- > Avec la réforme ; Un renforcement de la solidarité territoriale. Les communes et EPCI à fiscalité propre pourront adhérer à des syndicats mixtes en charge des actions de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations et, ce faisant, leur transférer tout ou partie de cette compétence. Ces syndicats pourront ainsi assurer la conception et la réalisation des aménagements à des échelles cohérentes pour la gestion de l'eau et organiser la solidarité territoriale.

#### L'état

L'État continue d'assurer les missions suivantes : • élaborer des cartes de zones inondables ; • assurer la prévision et l'alerte des crues ; • élaborer les plans de prévention des risques ; • contrôler l'application de la réglementation applicable en matière de sécurité des ouvrages hydrauliques ; • exercer la police de l'eau ; • soutenir, en situation de crise, les communes dont les moyens sont insuffisants.

#### Le propriétaire du cours d'eau

- Le propriétaire riverain est toujours responsable de l'entretien courant du cours d'eau et de la préservation des milieux aquatiques situés sur ses terrains au titre du code de l'environnement en contrepartie du droit d'usage de l'eau et du droit de pêche.
- Le propriétaire riverain est toujours **responsable de la gestion de ses eaux de ruissellement** au titre du code civil.

#### Les pouvoirs de police du maire

- > Avant la réforme ; La responsabilité administrative (et financière) de la commune et la responsabilité pénale du maire peuvent déjà être engagées, avant la réforme, pour faute du maire dans l'exercice de ses missions de police, d'information sur les risques et d'autorisation d'urbanisme.
- > Avec la réforme ; Au niveau communal, le maire continue d'assurer les missions de police générale (comprenant la prévention des inondations) et de polices spéciales (en particulier la police de la conservation des cours d'eau non domaniaux, sous l'autorité du préfet) ainsi que ses compétences locales en matière d'urbanisme. À ce titre, il doit toujours : informer préventivement les administrés ; prendre en compte les risques dans les documents d'urbanisme et dans la délivrance des autorisations d'urbanisme ; assurer la mission de surveillance et d'alerte ; intervenir en cas de carence des propriétaires riverains pour assurer le libre écoulement des eaux ; organiser les secours en cas d'inondation.

Des moyens financiers L'État continue à porter la politique de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations et accompagne les collectivités dans l'exercice de leurs compétences. En particulier, avec les financements par les

**agences de l'eau** et le fonds de prévention des risques naturels majeurs. En complément, les communes et EPCI à fiscalité propre **pourront lever une taxe** affectée à l'exercice de la compétence Gemapi.



Restauration de barre de tuf sur le Céou

#### Les missions obligatoires relevant de la compétence GEMAPI



- 1º Aménager un bassin ou une fraction de bassin hydrographique, notamment les dispositifs de stockage dans les lacs réservoirs.
- 2° Entretenir et aménager un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris ses accès, pour des motifs d'intérêt général ou

d'urgence, notamment en cas de carence généralisée des propriétaires

riverains quant à leurs obligations d'entretien courant.

- 3° Assurer la défense contre les inondations et contre la mer
- 4° Protéger et restaurer des sites, des écosystèmes aquatiques et

Le Céou en crue

des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines, comprenant le rétablissement des continuités écologiques aquatiques.



#### Les actions de la communauté de communes

#### Communauté de communes Domme - Villefranche-du-Périgord : ensemble pour vous

Les communautés de communes ont été créées en 1992 pour fédérer les communes d'un territoire.

Objectif : créer un espace de solidarité et mettre en oeuvre un projet de développement commun et cohérent.

Pour l'atteindre, les communes mutualisent des moyens.

Sur le plan juridique, ce ne sont ni des collectivités territoriales ni des associations mais des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Au fil des réformes législatives, les territoires communautaires se sont agrandis et le champ des compétences exercées par les communautés de communes s'est élargi.

Localement, cela s'est traduit en 2014 par la fusion de la communauté de communes du Pays du Châtaignier et de la communauté de communes du canton de Domme.

La communauté de communes Domme - Villefranche-du-Périgord représente aujourd'hui

23 communes 8893 habitants

Elle est amenée à porter des projets que les communes ne pourraient, au vu de l'évolution des bassins de vie, mener seules.

#### Ses domaines d'intervention sont variés

Action sociale Enfance/Jeunesse

Santé

Tourisme

Loisirs et nature Environnement

Aménagement du territoire

#### Les actions de la communauté de communes

#### La gestion de zones d'activité économique

zones d'activité économique (ZAE) sont gérées par la communauté de communes

7AF Pech Mercler à Cénac-et-Saint-Julien

> ZAE Les Pierres Blanches à Mazevrolles

#### La voivie

#### 450 000 € HT

de travaux par an minimum

La communauté de communes intervient sur 750 km de réseau routier classés d'intérêt communautaire



Sont classées d'intérêt communautaire les voles revêtues situées en dehors des centresbourgs. Les chemins ruraux en sont exclus.

#### Le tourisme

L'Office de tourisme Périgord Noir - Vallée Dordogne met en œuvre la politique touristique.

Il est géré conjointement par notre communauté de communes et la communauté de communes Vallée Dordogne Forêt Bessède.

bureaux d'information sont répartis sur le territoire : à Domme, Villefranche, Daglan, Belvès, Saint-Cyprien et Siorac-en-Périgord

> La communauté de communes mène des actions de développement touristique

Elle a rénové un gîte d'étape à Florimont-Gaumier. La gestion de ce gite Jendra à la commune

#### Le Centre intercommunal (CIAS) d'action sociale.

Le CIAS gère un Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) qui intervient auprès des personnes en perte d'autonomie temporaire ou définitive.

#### Le SAAD c'est...

lieux d'accueil, à Saint-Martial et à Villefranche (où se trouve le siège)

390 bénéficiaires

aides à domicile ou auxiliaires de vie sociale à leur service

#### La gestion des services enfance et jeunesse

structures enfance et jeunesse sont gérées par la communauté de communes

Ces services sont ouverts à tous les parents du territoire.

Pour les tout-petits la Crèche La Courte Échelle à Cénac-et-Saint-Julien

Pour les enfants et ados l'Accueil de loisirs sans hébergement Les Vitarelles à Castelnaud-la-Chanelle

> l'Accueil de loisirs sans hébergement Les P'tits Loups à Villefranche-du-Périgord

l'Espace Jeunes à Daglan



#### Le Projet de territoire

Le projet de territoire fait ressortir des axes prioritaires à partir de l'analyse des atouts et des faiblesses du territoire.

Ces axes déterminent les actions pour améliorer les conditions de vie des habitants et portent sur l'économie, le social, l'agricole et l'industriel.

#### Exemples

les ateliers numériques pour les seniors



l'Opération collective en milieu rural (OCMR) pour aider les entreprises locales à se développer

> 9 entreprises subventionnées

#### Espace France Services

La Maison de services au public (MSAP) est devenue en avril l'Espace France Service. Ce lieu d'accueil permet d'effectuer des démarches administratives auprès des impôts, la CAF, la MSA, la CPAM...

La communauté de communes a, à cette occasion, décidé d'élargir les horaires d'accueil au public. Les bureaux de Saint-Martial et Villefranche sont ouverts 4,5 jours par semaine, au lieu de 2

#### L'unbanisme

L'élaboration d'un document d'urbanisme intercommunal appelé Plan local d'urbanisme intercommunal est lancée.

Une réflexion s'engage désormais sur le développement et l'aménagement au-delà les limites communales, à l'échelle d'un ou de deux bassins de vie.



#### Ces actions oisins of nature

La communauté de communes a créé et entretient 1150 km de sentiers balisés accessibles aux habitants et aux vacanciers

parcours thématiques sont répartis sur le territoire

Les 9 sentiers au Pays du Châtaignier

> Le Parcours de la Goutte d'eau le lona du Céou

Le Parcours point de vue sur la Vallée de la Dordogne

#### L'assainissement non collectif

Trois agents du SPANC (Service public d'assainissement non collectif) veillent au bon fonctionnement des installations individuelles non reliées à un réseau collectif.

des installations du 80% territoire bénérico du Service public territoire bénéficient d'assainissement

Le transfert de l'assainissement collectif (stations d'épuration) est à l'étude, pour une mise en oeuvre à horizon 2026

#### L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat



Cette opération s'adresse aux propriétaires occupants et bailleurs, sous conditions de ressources.

Objectif: aider 70 propriétaires par an

Travaux éligibles : économie d'énergie, adaptation du logement au handicap ou à la perte d'autonomie, réhabilitation d'un logement dégradé

#### Les associations Florimontoises

## Le comité d'Animation et la sauvegarde du petit patrimoine

Bonjour à toutes et à tous

Comme vous avez pu le constater, le comité a été mis en veille pour les raisons sanitaires que vous connaissez.

Fête du pain, Fête du village tout a été annulé : en effet, ces fêtes doivent rassembler les habitants de notre village et non les diviser, ce qui aurait été le cas si le Pass sanitaire avait été demandé alors.

Mais ce Pass a l'air de s'installer dans la durée et il faut bien avancer ! Alors, petit à petit, nous essayons de remettre en route quelques animations (fête du vin nouveau, Téléthon...) et nos activités annuelles (Scrabble, Pilates, Randonnées...) que nous maintenons ou reprenons. Et nous projetons déjà un voyage pour le printemps prochain (en appliquant les contraintes que l'on nous imposera).

Mais la prochaine fête de notre village, celle du 6 août 2022, nous la souhaitons mémorable !

Pour cela, nous comptons sur vous et sur votre participation! Trop de villages ont perdu leur comité des fêtes...sauvons le nôtre!

A bientôt donc

La présidente du Comité d'Animation, Valérie LUCAS



La Présidente entourée de quelques bénévoles du Comité d'animation



La soirée Vins Nouveaux du 20 novembre qui a réuni Florimontois, Sarladais, Cénacois et St Martialais dans une ambiance conviviale!



#### CHANTIERS DE PIERRE SECHE



MURETS, GUERITES, PUITS, FONTAINE ... voilà le menu de nos chantiers de pierre sèche.

Depuis la présentation du projet de chantiers de pierre sèche en juillet 2020, une dizaine de chantiers ont eu lieu avec une participation importante et motivée, soutenus par un groupe de jeunes de

l'association d'insertion « Itinérances » de Sarlat, qui viennent régulièrement et avec grand enthousiasme ....

Nous remercions chaleureusement notre maçon attitré, Louis Vidal pour sa présence bénévole et ses conseils précieux.

... On débroussaille, on désherbe, on démolit, on cherche, on trie et ensuite on rebâtit ... on rigole, on discute, on apprend et on admire : les résultats sont là !

Rejoignez-nous! ... contacter Anne-Marie Mamet

06 12 50 18 72; amsbooks24@sfr.fr



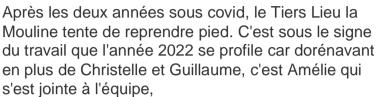












Sociologue de formation et toute jeune maman elle a désormais son espace au tiers lieu pour une activité essentiellement de télétravail.

La mairie et le conseil municipal nous ayant soutenu durant cet épisode, nous nous devons de reprendre également un calendrier d'animations, le local intérieur étant désormais destiné au travail, des animations seront prévues dès les beaux jours en terrasse.



Au plaisir de vous y retrouver, l'équipe de la Mouline



#### Société de chasse Florimont Gaumier Bouzic



La société de chasse de Florimont-Gaumier Bouzic a été marquée notamment par le décès de **Jean Michel Gorvel.** 

Jean Michel était un acteur majeur de cette société de chasse, il a favorisé le développement de notre société de chasse dans tous types de domaine, durant ces quinze dernières années

Il était rassembleur et avait créé une cohésion entre des personnes internes à la chasse et des personnes externes à la chasse.

Merci à toi Jean Michel nous ne t'oublierons jamais.

De plus l'année a été marquée par la crise sanitaire qui a impacté notre activité principale, celle du repas de chasse, puisque pour la 2ème année consécutive il n'y a pas eu de repas d'organisé. Les conséquences sont de deux ordres :

-une perte du lien social car les gens ne pouvaient se rassembler autour d'un bon repas

- une diminution des rentrées financières pour la société de chasse

Il y a tout même eu des points positifs avec tout d'abord la création d'une nouvelle activité avec l'organisation d'un loto qui a pu se tenir grâce à la levée des restrictions sanitaires et qui a permis de retrouver du lien social et une rentrée de fonds.

La société s'est aussi développée avec l'acquisition de nouveaux matériels grâce notamment à l'acquisition d'une chambre froide qui apporte une plus grande autonomie pour le stockage de la venaison ainsi que pour l'organisation de futurs évènements.

L'ensemble de la société de chasse de Florimont Gaumier Bouzic vous souhaite une excellente année 2022 avec plein de bonheur pour vous et pour vos proches. Faite attention à vous.

#### **Association Foncière Pastorale**

L'Association Foncière Pastorale Libre « Entre Céou Et Quercy » s'est réunie en assemblée générale mardi 5 octobre 2021 à Florimont. Ce fut l'occasion de faire un point sur la vie de l'association et les perspectives qui se dessinent.

Créé depuis 2016, le périmètre de l'AFPL, regroupe 421 ha de bois, landes, pelouses sèches... appartenant à 168 propriétaires fonciers. Il se situe pour l'essentiel sur Florimont-Gaumier et Campagnac-Les-Quercy (quelques ha sur Bouzic et Saint-Pompon). Pour l'instant 170 ha sont mis à disposition de 4 éleveurs qui jouxtent le périmètre. Deux éleveurs bovins font pâturer des espaces boisés autour de leur siège d'exploitation et deux éleveurs ovins conduisent leurs troupeaux en pâturage itinérant avec des clôtures mobiles.

L'usage des clôtures mobiles garantit la liberté d'accès et d'usage pour les propriétaires, mais cette pratique est contraignante et chronophage pour les éleveurs. Le recours au gardiennage est la seule solution rationnelle sur les secteurs de causses très pentus, parfois très embroussaillés et difficiles à clôturer.

Pour 2022, nous avons bon espoir qu'une initiative commune aux 5 AFPL de Dordogne, conduite par la Chambre d'agriculture, nous permettra de bénéficier des services d'un berger ; il pourrait assurer au moins 2 mois de gardiennage de troupeaux ovins sur le périmètre de notre AFPL, avec seulement des parcs de nuit. Cette solution rendra un vrai service à notre association pour étendre les secteurs pâturés et renforcer l'impact sur le milieu, nos paysages et les risques d'incendie.



#### ASA d'Irrigation et aménagement hydro-agricole

Encore une année d'irrigation pour notre structure crée en en 1985 qui regroupe actuellement 83 adhérents répartis sur 5 communes : Florimont Gaumier, Bouzic, Campagnac les Quercy, Saint Martial de Nabirat et Salviac.

Depuis des années elle remplit sa mission et accueille de nouveaux adhérents : 5 sont venus nous rejoindre depuis 3 ans.



Equipement de distribution et de régulation chez un nouvel adhérent (goutte à goutte)

A l'origine le réseau d'irrigation permettait d'assurer essentiellement la production de Tabac (Culture vivrière pour notre territoire) et le maïs, aujourd'hui ce sont Noyers, Truffiers, Vignes, Jardins familiaux qui bénéficient de cet apport d'eau en période sèche. C'est grâce à cette solidarité et cet engagement que notre réseau perdure.

Cette année est marquée par une très faible consommation d'eau 25 000 m3, une des plus faibles depuis sa création ; pour mémoire 93 000m3 avaient été distribués en 2020.En parallèle il faut noter la défaillance de 2 pompes et de 2 moteurs électriques pour un montant de10 880€. Charge importante pour notre structure mais qui heureusement bénéfice des reports positifs des dernières années.

A noter que cette année une

extension du réseau a été réalisé dans le cadre de l'aménagement du bourg de Florimont.

Le responsable de l'ASA, Michel Perry, est toujours à la recherche d'une personne candidate à sa succession pour la gestion du réseau. Merci de le contacter pour tout renseignements.



#### Les croix dans les villages, un patrimoine autant local que culturel.

Tout au long des chemins, dans les villages et hameaux, les croix sont autant de signes et de guides pour le pèlerin. Ces croix, très nombreuses, en bois, en pierre ou en métal, témoignent de l'impact de la christianisation et de la ferveur de la foi chrétienne dans la région.



D'une grande diversité, elles ont une utilité bien précise et souvent spécifique. Il y a, bien entendu, les croix de dévotion implantées sur les hauteurs dominant les bourgs et villages : il s'agit souvent de calvaires, de croix de pèlerinage.

#### Différents types de croix

Les croix de carrefour peuvent également être des lieux où passent les processions et rogations ou sur la voie des convois funéraires. En bordure des chemins et principalement aux croisements, se trouvent des croix de direction. Très répandues au Moyen Âge pour christianiser les lieux, elles guident et protègent le voyageur sur les chemins de pèlerinage. Les autres croix situées en bordure des chemins peuvent aussi avoir des fonctions mémorielles, c'est-à-dire qu'elles ont été érigées à un endroit précis en mémoire soit d'une personne, soit d'un événement en relation avec le lieu d'implantation. Il peut aussi s'agir de croix de défunts. Souvent au pied de ces dernières, se trouve une pierre plate en forme de socle ; ceci servait à déposer le cercueil des défunts lors de procession funèbre avant l'existence des corbillards.

Les croix peuvent également être associées à un monument aux morts. Les croix de mission sont apparues au début du XVIIe siècle (après la signature de l'édit de Nantes, en 1598). Elles furent également nombreuses à être érigées après la tourmente révolutionnaire, où il fallut, pour les représentants de l'Église catholique romaine, restaurer la pratique religieuse. Beaucoup d'autres datent également du XIXe siècle ou XXe siècle. Enfin, on trouve également des croix de limite, signalant l'entrée et la sortie d'un village ou délimitant les propriétés en bordure de parcelles cultivées et d'autres types de croix, celles des places, d'églises, de cimetières, de ponts, de maisons, de sources, de fontaines...

Certaines croix en fer forgé sont ornées de symboles de la crucifixion. Parmi les plus représentées figurent la lance utilisée par le soldat pour transpercer le côté du Christ, la proclamation dite de Ponce Pilate INRI (Jésus de Nazareth, roi des Juifs) ; ou encore le coq, rappelant la parole de Jésus annonçant à Pierre sa trahison avant que le chant du coq ne se fasse entendre.

La commune répertorie 11 croix : Pont de Gaumier, Croix Blanche, Massou, Place de Gaumier, Maraval, Moncalou, les Grèzes, La Daille, Place de Florimont, Bachaud, Pémirol.

(Midi Libre du 8/09/2020)

#### Les recettes à tester... d'ici







Du début de la préparation jusqu'au moment de la dégustation, prévoir 5h.

#### Pour la Mique, il faut :

- 1 verre d'eau chaude
- Un peu de gros sel
- 60 gr de beurre
- 2 morceaux de sucre
- 4 oeufs
- 1 noix de levure du boulanger ou briochin
- Farine jusqu'à l'obtention d'une pâte à beignets
  - Afin de faire lever la pâte, la mettre dans un linge et laisser reposer dans un local chaud.
  - Faire un bouillon dans un grand récipient puis lorsqu'il bout, y mettre à cuire le petit salé pendant 2h environ. Ajouter les légumes : carottes, poireaux et pommes de terre.
  - > Laisser cuire le tout.
  - Dernière étape : Dans ce bouillon, faire cuire la pâte qui a dû lever (et qui doit encore gonfler) pendant 1 h avant de servir.

#### A déguster très chaud!

<u>Astuce</u>: s'il en reste, il est possible de congeler des tranches qu'on peut décongeler à la vapeur du bouillon

#### ...et d'ailleurs





Hutspot est une purée de légumes, c'est un plat typiquement hollandais, que l'on mange en automne et en hiver, quand les températures baissent. On peut le manger comme un plat végétarien ou avec des saucissons, des boulettes de viande hachée ou de la viande en daube. C'est facile à préparer.

Pour 4 personnes:

4 oignons

4 carottes

1,2 kg de pommes de terre à purée

1 cuillère à soupe d'huile

1 I d'eau

sel, poivre du moulin

20 g de beurre

2 cuillères à soupe de crème liquide

Epluchez et découpez les oignons et les carottes.

Epluchez les pommes de terre et coupez-les en 4 morceaux.

Faites chauffer 1 cuillère à soupe d'huile dans un faitout à feu doux, et laissez chauffer.

Mettez les oignons et faites-les cuire 2 minutes, puis ajoutez les carottes, les pommes de terre, le sel et le poivre.

Faites bouillir dans l'eau pendant environ 20 minutes, jusquà ce que les pommes de terre soient cuites.

Egouttez, puis écrasez la purée de légumes avec une presse purée à la main.

Ajoutez le beurre et la crème liquide et mélangez encore une fois.

#### Bon appétit!

## VOUS ENTREZ DANS UNE COMMUNE RURALE



AVEC TOUS SES SONS SI CARACTÉRITIQUES DE LA CAMPAGNE...



Le chant du coq, le meuglement des vaches, le bêlement des moutons, l'angélus de notre église...





Le bruit de la tronçonneuse ou du tracteur de l'agriculteur qui entretient notre territoire.





Les coups de trompes qui rythment la saison de chasse.

UNE QUALITÉ DE VIE, LOIN DU STRESS ET DE LA POLLUTION, AU MILIEU DE LA NATURE, AVEC DE BONS PRODUITS DU TERROIR, DES SAVOIRS-FAIRE À DÉCOUVRIR.



Si vous appréciez tout cela, vous êtes au bon endroit!

www.imprimerie-charron.com - 0920 - 038029







## Samedi 8 janvier 2022

# salle des fêtes de Florimont-Gaumier



Et comme chaque année, pour le bonheur des petits et des grands, le Père Noël nous honorera de sa présence!

